

## Rapport sur la gouvernance en Afrique VI

### L'architecture institutionnelle de lutte contre les flux financiers illicites provenant d'Afrique

#### Projet de note d'orientation relative aux études de cas

L'objectif de la présente note est de fournir des orientations aux missions de collecte de données en préparation de la sixième édition du *Rapport sur la gouvernance en Afrique*. Divisée en sections, la note présente les informations nécessaires pour chaque chapitre du Rapport : chaque section propose une vue d'ensemble du chapitre, des questions ouvertes et d'ordre général et cinq ou six domaines fondamentaux sur lesquels les enquêteurs devraient s'attarder. La colonne de droite indique des ressources potentielles pour le chapitre, notamment les institutions ou les sources de données pertinentes. Ces dernières peuvent varier en fonction du pays.

<b>Contexte et situation du pays</b>	
Cette section vise à définir le contexte économique et social pour chaque étude de pays, notamment tout aspect pertinent dans le cadre des flux financiers illicites. Elle peut être complétée à l'aide d'une recherche documentaire, menée de préférence avant l'enquête dans le pays.	
<b>Domaines de recherche</b> <i>(avant la visite dans le pays)</i>	<b>Ressources suggérées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données sur la taille et les caractéristiques de l'économie, y compris les indicateurs essentiels économiques et sociaux. Le résumé devrait également inclure, sans s'y limiter, des chiffres sur la croissance, les principales industries, les revenus issus des ressources naturelles, le chômage et les flux de l'investissement étranger direct. Ces informations devraient être présentées en termes de pourcentage du produit intérieur brut (PIB) lorsque cela est possible (données les plus récentes) et pour les données relatives aux ressources naturelles, ventilées par type de produit de base, si possible (par exemple, x % provenant de l'extraction de minerais, de la sylviculture, du pétrole, etc.)</li> <li>▪ Données de 2017 sur les flux financiers : soit en milliards de dollars ou en pourcentage du PIB du pays. Les flux doivent rendre compte des flux nationaux et internationaux privés et publics</li> </ul>	Bureaux nationaux de statistique  Banque mondiale : Indicateurs du développement dans le monde.  Fonds monétaire international (FMI) : rapports de pays et profils de dette  Banque africaine de développement (BAD) : <i>Perspectives économiques en Afrique 2019</i>  Sites web des ministères nationaux du secteur ou des trésors publics  Institut national de la statistique tunisien <a href="http://www.ins.nat.tn/">http://www.ins.nat.tn/</a>  Banque centrale de Tunisie : <a href="https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/index.jsp">https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/index.jsp</a>  Profils de pays de la CEA : <a href="https://www.uneca.org/fr/oria/pages/cea-profils-de-pays">https://www.uneca.org/fr/oria/pages/cea-profils-de-pays</a>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données sur la vulnérabilité du pays à la dette, incluant le niveau actuel d'endettement et les tendances de la dette au cours des dernières cinq ou dix dernières années</li> <li>▪ Données sur l'augmentation ou la baisse du volume des exportations (en gardant constant le prix unitaire des exportations) en 2017 et sur l'augmentation ou la baisse des importations (en gardant constant le prix unitaire des importations)</li> <li>▪ Les recettes fiscales sont d'environ (<i>insérer le chiffre</i>) % du PIB en 2017</li> <li>▪ Principaux moteurs des flux financiers illicites : facteurs macroéconomiques, structurels et relatifs à la gouvernance (<i>à étoffer/valider lors des discussions dans les pays</i>)</li> </ul>	<p>OCDE</p> <p>ITCD/UNU-Wider  <a href="https://www.ictd.ac/publication/the-ictd-government-revenue-dataset/">https://www.ictd.ac/publication/the-ictd-government-revenue-dataset/</a></p> <p>Statistiques de la CNUCED :  <a href="https://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html">https://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html</a></p> <p>Base de données statistiques sur le commerce des marchandises  <a href="https://comtrade.un.org/">https://comtrade.un.org/</a></p> <p>Indice de la gouvernance mondiale</p> <p>Indice de l'ouverture commerciale  <a href="https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ne.trd.gnfs.zs">https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ne.trd.gnfs.zs</a></p> <p>Organisation mondiale des douanes (OMD) : <i>Illicit Financial Flows via Trade Mis-invoicing Study Report 2018</i> (anglais seulement) <a href="http://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/global/pdf/media/newsroom/reports/2018/wco-study-report-on-iffs_tm.pdf?la=en">http://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/global/pdf/media/newsroom/reports/2018/wco-study-report-on-iffs_tm.pdf?la=en</a></p> <p>Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) :  <a href="https://www.bceao.int/sites/default/files/2017-12/2016_annual_report_1_0.pdf">https://www.bceao.int/sites/default/files/2017-12/2016_annual_report_1_0.pdf</a></p>
--	---

**Chapitre 2 : L'architecture institutionnelle nationale de lutte contre la fausse facturation commerciale et la contrebande (y compris le vol de ressources naturelles)**

Ce chapitre vise à fournir des informations sur le rôle des institutions nationales et l'efficacité des structures visant à lutter contre la fausse facturation commerciale et la contrebande. Une attention particulière doit être accordée aux réglementations douanières, aux autorités douanières et au rôle du partage de l'information.

Questions de recherche	Ressources suggérées
<p>Décrivez l'architecture institutionnelle nationale de lutte contre la fausse facturation commerciale et la contrebande (y compris le vol des ressources naturelles) et son efficacité.</p> <p><b>Domaines clefs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation des systèmes de partage d'information, et efficacité des réglementations douanières (indicateurs ?)</li> <li>▪ Procédures de déclenchement des audits et utilisation de factures croisées</li> </ul>	<p>Autorités douanières</p> <p>Ministère de l'industrie et du commerce</p> <p>Observatoire tunisien de l'économie</p> <p>Ministères sectoriels nationaux</p> <p>Trésor public</p> <p>Cellules de renseignement financier</p> <p>Ministère du commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME (Côte d'Ivoire).</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rôle des systèmes douaniers électroniques nationaux et d'autres types de solutions informatiques</li> <li>▪ Application des modules d'évaluation des risques</li> <li>▪ Mesures de transparence dans le commerce des produits de base et rôle des centres de commerce des produits de base dans le pays</li> </ul>	
<p><b>Chapitre 3 : Architecture institutionnelle nationale de lutte contre les flux financiers illicites au moyen du système financier, y compris du recouvrement d'avoirs</b></p> <p>Ce chapitre vise à fournir des informations sur le rôle des institutions nationales et sur l'efficacité des structures de lutte contre les flux financiers illicites par l'intermédiaire du système financier. Une attention particulière devrait être accordée aux réglementations de lutte contre le blanchiment d'argent.</p>	
<p><b>Questions de recherche</b></p>	<p><b>Ressources suggérées</b></p>
<p>Décrivez l'agencement et l'efficacité de la structure organisationnelle de la lutte contre le blanchiment d'argent s'agissant de la supervision, de la réglementation et de la mise en application des lois.</p> <p><b><u>Domaines clefs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacités (financières, technologiques, etc.), supervision, assistance financière, qualité</li> <li>▪ Sources du blanchiment (trafic, terrorisme, évasion fiscale, criminalité organisée)</li> <li>▪ Intermédiaires institutionnels (banques commerciales, bureaux de change, services de transfert d'argent comme Western Union, banques mobiles)</li> <li>▪ Rôle des banques (y compris des banques étrangères), mandats, réglementations, portée des rapports, capacités de mise en application</li> <li>▪ Appartenance à un système financier et monétaire régional et effet sur la facilitation des flux financiers illicites</li> <li>▪ Utilisation de GoAML (logiciel de lutte contre le blanchiment d'argent mis au point par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)</li> </ul> <p>Décrivez le rôle et l'efficacité de la Banque centrale et d'autres unités de régulation financière spécialisées (<i>nommez-les</i>) dans la lutte contre les flux financiers illicites.</p>	<p>Évaluation nationale des risques dans les rapports relatifs au blanchiment d'argent</p> <p>Législation de lutte contre le blanchiment d'argent</p> <p>Autorité tunisienne anticorruption (INLUCC)</p> <p>Ministère des finances</p> <p>Autorité de réglementation financière</p> <p>Agence de recouvrement d'avoirs</p> <p>Ministère de la justice</p> <p>Banque centrale</p> <p>Bourse des valeurs mobilières de Tunis</p> <p>Secteur des services financiers</p>

<p><b><u>Domaines clefs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ensemble de politiques (taux d'intérêt, réserves obligatoires, règles de capitalisation, gestion de la masse monétaire, interventions sur les marchés des changes)</li> <li>▪ Capacité, financement, origine et fiabilité des sources de financement</li> <li>▪ Effet de la technologie et des innovations sur la réglementation et sur le suivi des flux financiers illicites (argent mobile)</li> <li>▪ Rôle des contrôles de capital</li> <li>▪ Liens entre le système financier national et le réseau transnational – le pays a-t-il des voisins considérés comme des centres financiers extraterritoriaux, des juridictions opaques ou des paradis fiscaux ?</li> </ul> <p>Décrivez le rôle de l'Initiative pour le recouvrement d'avoirs volés dans le pays. Quelle est son efficacité et y a-t-il d'autres organismes de recouvrement d'avoirs ?</p>	
<p><b>Chapitre 4 : Institutions spéciales de lutte contre l'évasion fiscale par les sociétés multinationales</b></p> <p>Ce chapitre vise à fournir des informations sur le rôle des institutions nationales dans la lutte contre les flux financiers illicites dus aux pratiques fiscales abusives des sociétés multinationales et nationales et des particuliers. Une attention particulière devrait être accordée aux rôles des politiques fiscales, des conventions fiscales abusives, des autorités fiscales et douanières et du partage d'informations.</p>	
<p><b>Questions de recherche</b></p>	<p><b>Ressources suggérées</b></p>
<p>Décrivez la nature de l'investissement étranger direct dans le pays. Quels sont les secteurs qui attirent le plus d'investissement étranger direct, en provenance de quels pays ou de quelles entreprises ?</p> <p>À votre avis, de quelle façon l'investissement étranger direct facilite-t-il les flux financiers illicites ?</p> <p><b><u>Domaines clefs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incitations gouvernementales, influence des investisseurs étrangers et effet de la concurrence fiscale</li> <li>▪ Gestion des revenus provenant des ressources naturelles</li> <li>▪ Existe-t-il des unités spéciales gérant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ? Quel est leur rôle et sont-elles efficaces ?</li> </ul>	<p>Banques centrales</p> <p>Brigade d'investigation et de lutte contre l'évasion fiscale</p> <p>Autorités douanières</p> <p>Ministère du commerce et de l'investissement</p> <p>Ministère des finances</p> <p>Trésor public</p> <p>Cellules de renseignement financier</p> <p>Traités fiscaux bilatéraux</p> <p>Accords commerciaux et autres politiques d'investissement pertinentes</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existe-t-il des réglementations relatives à la détermination des prix de transfert dans la prévention de l'évasion fiscale par les sociétés multinationales ?</li> <li>▪ Approches de l'évaluation des risques, déclenchement des audits</li> <li>▪ Politiques d'investissement, accords sur la double imposition et traités d'investissement bilatéraux</li> <li>▪ À quel point l'échange d'informations à des fins fiscales selon les normes de l'OCDE, du Forum africain sur l'administration fiscale ou d'autres est-il efficace ?</li> </ul>	
--	--

**Chapitre 5 : Le rôle des mesures de lutte contre la corruption contre les flux financiers illicites**

Ce chapitre vise à fournir des informations sur le rôle de la lutte contre la corruption, de la transparence, du principe de responsabilité, etc. Une attention particulière devrait être accordée au rôle des agences de lutte contre la corruption, des mesures anticorruption gouvernementales, du secteur privé et des marchés publics.

<b>Domaines de recherche</b>	<b>Ressources suggérées</b>
<p>Décrivez le rôle de la corruption dans la facilitation des flux financiers illicites dans le pays, Quelles mesures sont prises dans le cadre des systèmes efficaces de lutte contre la corruption, de la transparence concrète et du principe de responsabilité du secteur public ?</p> <p><b><u>Domaines clefs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Facilité du transfert des revenus illicites à l'étranger ou du blanchiment d'argent par les agents publics</li> <li>▪ Corruption dans les services de détection et de répression, les banques centrales, les organes de régulation financière et les cellules de renseignement financier</li> <li>▪ Recours aux sanctions et adéquation de ces dernières</li> <li>▪ Moyens de prévention de la corruption des agents publics et leur efficacité (déclarations d'avoirs, vérifications du style de vie, listes de personnes politiquement exposées et conditions des institutions financières)</li> <li>▪ Position organisationnelle, pouvoir et participation des organismes externes de lutte contre la corruption (le cas échéant)</li> <li>▪ Recours à des informateurs, à la vidéosurveillance, à des campagnes de sensibilisation à l'intention du personnel ou du public, à des numéros d'urgence dédiés à la</li> </ul>	<p>Bureau de la présidence</p> <p>Commission Amor</p> <p>Agence nationale de lutte contre la corruption,</p> <p>Instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption (IBOGOLUCC)</p> <p>Ministères chargés de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.</p> <p>Comité parlementaire spécial</p> <p>Autorités douanières</p> <p>Agences de lutte contre la corruption</p> <p>Législation contre la corruption</p> <p>Ministère des affaires locales et de l'environnement</p> <p>Ministère de la justice</p> <p>Haute Instance de la commande publique (HAICOP)</p> <p>Haut Comité du contrôle administratif et financier (HCCAF)</p>

<p>lutte contre la corruption, à des lois de protection des lanceurs d'alerte</p> <p>Transparence des marchés publics, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Critères d'adjudication, soumissions, vérification des liens entre les soumissionnaires et les décideurs ou les fonctionnaires influents</li> <li>▪ Quelle est l'efficacité de la lutte contre la corruption dans le secteur privé, notamment en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'utilisation des normes comptables</li> <li>▪ Les exigences anticorruption demandées aux comptables et aux avocats</li> <li>▪ Les procédures de lancement d'enquête pour des pratiques de pots-de-vin</li> </ul> </li> </ul>	<p>Instance nationale d'accès à l'information (INAI)</p> <p>Fédération nationale des villes tunisiennes (FNVT)</p> <p>Institut tunisien pour la démocratie et le développement</p> <p>Association tunisienne des contrôleurs publics (ATCP)</p> <p>Corps d'inspecteurs, société civile, médias, entreprises publiques, Ministère de la justice, commission d'éthique, cellules de renseignement financier, autorités de réglementation financière</p>
---	---

**Chapitre 6 : Cadre global – direction, coordination et coopération aux niveaux national et international**

Ce chapitre vise à fournir des informations sur les différents défis et problèmes pratiques liés au milieu institutionnel, aux niveaux national et international, qui entravent la lutte contre les flux financiers illicites. Une attention particulière doit être accordée aux rôles des dirigeants, à l'importance de la coordination, aux dispositions de partage d'informations, à l'intégration de la lutte contre les flux financiers illicites, à la prise de décisions et à l'entraide judiciaire.

<b>Domaines de recherche</b>	<b>Ressources suggérées</b>
<p>Décrivez le rôle des dirigeants dans la lutte contre les flux financiers illicites et, le cas échéant, les arrangements institutionnels mis en place en appui à ce rôle.</p> <p>Décrivez les mécanismes utilisés pour coordonner les efforts des institutions publiques afin de lutter contre les flux financiers illicites et le cadre réglementaire en appui à l'échange d'informations à la fois au niveau national et international.</p> <p><b>Domaines clefs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existe-t-il des évaluations des risques d'existence de flux financiers illicites et des plans d'action nationaux de lutte à cet égard ?</li> <li>▪ Les différentes branches du gouvernement procèdent-elles à un partage d'informations en matière de flux financiers illicites ?</li> <li>▪ Quelles sont les contraintes et les faiblesses institutionnelles en termes de structures, d'information, de capacités et autres aspects matériels ?</li> <li>▪ Participation du secteur privé et de la société civile</li> </ul>	<p>Bureau de la présidence</p> <p>Ministère des finances</p> <p>Autorités douanières</p> <p>Comité tunisien d'analyse financière</p> <p>Bureau ou service de la Présidence ou du cabinet du Premier Ministre responsable de la question des flux financiers illicites dans le pays</p> <p>Ministère de la justice</p> <p>Trésor public</p> <p>Agences de lutte contre la corruption</p> <p>Secteur privé</p>

Décrivez les modalités de la coordination nationale et internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites.

**Domaines clefs**

- Respect des protocoles (en particulier ceux se rapportant à la contrebande), et criminalisation de la contrebande
- Mise en œuvre de la résolution 1373 du Conseil de sécurité sur le financement du terrorisme
- Mise en œuvre des recommandations de la Convention des Nations Unies contre la corruption de 2012 en ce qui concerne la criminalisation du versement de pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers et des fonctionnaires des organisations internationales, l'enrichissement illicite et l'entrave à la justice
- Réglementation de la responsabilité des personnes morales eu égard à la corruption

Existe-t-il une coordination de l'assistance liée à l'exercice de poursuites pénales des cas de flux financiers illicites au niveau international, ou au moins entre les pays limitrophes, et cette coordination est-elle efficace ?

*Liste des conventions, des traités ou des accords auxquels le pays est partie ou qu'il a ratifiés.*

**Domaines clefs**

- Convention des Nations Unies contre la corruption, Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale
- Échange automatique d'informations à des fins fiscales selon les normes de l'OCDE, du Forum africain sur l'administration fiscale ou d'autres et avantages tirés au niveau des institutions nationales
- Intégration de tous les engagements internationaux et régionaux pris en vertu d'un cadre exhaustif de lutte contre les flux financiers illicites
- Objectifs du NEPAD de promouvoir et de mettre en œuvre des normes financières
- Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) pour évaluer les mécanismes de contrôle de la corruption – le pays y a-t-il participé ?

Quelles sont vos recommandations pour que le pays et d'autres renforcent leur lutte contre les flux financiers illicites ?

Société civile